

Quiz 3 – Quiz final d'évaluation des acquis (fin de formation)

Objectif : vérifier la maîtrise des règles juridiques relatives au mandat de vente et au compromis.

1. Citez deux mentions obligatoires dans un mandat de vente.

Réponse attendue :

- désignation du bien
- montant de la commission
- durée du mandat
- identité des parties

2. Pourquoi la vérification de l'identité et de la capacité juridique du vendeur est-elle essentielle ?

Réponse attendue :

Pour sécuriser la transaction et éviter la nullité de la vente.

3. Citez deux exemples de conditions suspensives dans un compromis de vente.

Réponse attendue :

- obtention d'un prêt immobilier
- absence de servitude grave
- obtention d'une autorisation administrative.

allure.

INCUBATEUR D'EXCELLENCE IMMOBILIERE

4. Quelle est la responsabilité de l'agent immobilier en cas d'erreur ou d'omission dans un mandat ou un compromis ?

Réponse attendue :

Sa responsabilité civile professionnelle peut être engagée.

5. Pourquoi l'agent immobilier doit-il respecter les règles relatives à la non-discrimination dans l'accès au logement ?

Réponse attendue :

Parce que la discrimination est interdite par la loi et peut entraîner des sanctions civiles et pénales.